



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



Document complémentaire au référentiel du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

Novembre 2010

Sommaire

Ce document complémentaire du référentiel de diplôme est destiné aux équipes pédagogiques.

1. Présentation du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune	3
2. Présentation des fiches compétences - SPS	4
3. Les fiches compétences du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune	6

Ce document réunit les fiches compétences relatives aux emplois de niveau 4 des entreprises, associations et fonctions publiques intervenant dans le secteur de la gestion des espaces et des espèces. Il est complémentaire au référentiel du diplôme de Bac pro. Il est indissociable de ce référentiel, qui est l'outil de référence des enseignants et doit être consulté dans sa globalité.

1. Présentation du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

Le Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel « nature – jardin – paysage – forêt ». Il a été créé par arrêté du 10 juin 2010. Les autres bacs pro de ce champ professionnel sont le bac pro *Aménagements paysagers* (arrêté du 10 juin 2010) et le bac pro *Forêt* (parution en 2011).

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui décrit les activités professionnelles du salarié du secteur de la gestion des espaces et des espèces,
- un référentiel de certification qui présente les capacités générales et professionnelles requises pour l'obtention du diplôme et précise le règlement d'examen.

Ce document peut être téléchargé sur le site chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications/textes-et-references-specifiques/bac-professionnel/bac-pro-gmnf.html>

Les documents réglementaires y sont également disponibles (arrêté de création, grilles horaires).

Vous trouverez l'ensemble des références réglementaires relatives aux bacs pros en 3 ans à l'adresse <http://preavert.chlorofil.fr/bac-pro-3-ans/vade-mecum/textes-reglementaires.html>

2. Présentation des fiches compétences

Les référentiels de diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... C'est pourquoi ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers.

D'autres informations, utiles au travail des équipes pédagogiques tant pour préparer la formation que l'évaluation ou encore pour organiser les phases d'alternance, sont réunies sous forme de fiches appelées « fiches compétences » dans ce document complémentaire. Ces informations proviennent de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel du diplôme.

Les fiches compétences sont issues de l'analyse du travail et s'appuient sur le repérage de situations professionnelles *significatives*, reconnues par les professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) comme particulièrement révélatrices de la compétence¹.

Les situations et les ressources² décrites dans ces fiches ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ont été retenues celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations observées. Une fiche est élaborée pour chaque champ de compétences suffisamment homogène pour être distingué. La liste des situations significatives et les champs de compétences correspondants figurent dans le référentiel professionnel du diplôme. Elle est reproduite dans ce document (page suivante).

Les fiches sont toutes structurées sur le même modèle³. Elles précisent pour chaque champ de compétences :

- des éléments de contexte : finalité du travail, responsabilité et autonomie du salarié, environnement de travail, indicateurs de réussite.
- les ressources à mobiliser pour mettre en œuvre efficacement les activités : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les fiches permettent d'appréhender la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Utilisation des fiches compétences pour la formation et l'évaluation

Les fiches compétences donnent des indications aux équipes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, en particulier pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent aussi être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

¹ Parmi les critères utilisés pour leur détermination peuvent être cités : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

² Le terme « ressources » est entendu au sens de tout ce sur quoi s'appuie le professionnel pour exercer avec compétence ses activités : les ressources peuvent être des connaissances (savoirs), des savoir-faire, des comportements... dont la combinatoire permet la compétence. N'ont été retenues dans les fiches compétences que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience. C'est pourquoi n'y figure aucune mention d'aptitudes ou de qualités personnelles.

³ Les définitions des rubriques des fiches compétences sont téléchargeables sur la même page internet que le référentiel et le document complémentaire.

Situations professionnelles significatives

L'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel professionnel ont permis d'identifier un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS). Ces situations ont été indiquées par les professionnels comme représentatives du cœur du métier. Elles sont peu nombreuses et elles mobilisent les compétences-clés nécessaires à l'exercice du métier.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune.

Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon la nature des compétences qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Champs de compétences	Situations professionnelles significatives	Finalité
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dialogue et confrontation avec des interlocuteurs multiples (publics, clients, acteurs du territoire, réseaux...) sur des questions de gestion ➤ Actions de prévention et d'information auprès des usagers, du public ➤ Accueil du public ➤ Présentation des résultats de ses travaux ou suggestions ➤ Echanges au sein de réseaux 	Favoriser les échanges pour une gestion collective d'un bien commun.
Organisation du travail dans une logique de chantier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du chantier ➤ Organisation du travail et encadrement de l'équipe ➤ Vérification des dispositifs de sécurité, du respect de la réglementation et des normes d'hygiène et sécurité ➤ Suivi et enregistrement des travaux 	Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe.
Animation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation et mise en œuvre d'actions d'animation (touristiques, sensibilisations, découvertes, démonstrations...) ➤ Organisation de séjours ➤ Mise en place d'événementiels sur le site ➤ Opérations de promotion 	Sensibiliser le public à l'environnement et à l'écologie.
Veille environnementale et travaux de génie écologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance, observation de l'état du milieu (mesures, prélèvements, enregistrement de données) ➤ Suivi des populations et des habitats ➤ Réalisation de travaux de réhabilitation et de restauration de la faune et de la flore ➤ Réalisation de travaux d'aménagements ➤ Réalisation de travaux d'entretien et de protection de milieux naturels 	Assurer la pérennité, l'équilibre des écosystèmes et le maintien de la biodiversité.
Utilisation et entretien courant des matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux ➤ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils ➤ Vérification des équipements de sécurité et application des règles de sécurité 	Optimiser les travaux prescrits dans le respect de la fragilité et de la spécificité des sites.

3. Les fiches compétences du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

Liste des champs de compétences du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune

- 1. Communication**
- 2. Organisation du travail dans une logique de chantier**
- 3. Animation**
- 4. Veille environnementale et travaux de génie écologique**
- 5. Utilisation et entretien courant des matériels et équipements**

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, reproduite dans les pages suivantes.

1. Communication

Situations professionnelles significatives

- Dialogue et confrontation avec des interlocuteurs multiples (publics, clients, acteurs du territoire, réseaux...) sur des questions de gestion
- Actions de prévention et d'information auprès des usagers, du public
- Accueil du public
- Présentation des résultats de ses travaux ou suggestions
- Echanges au sein de réseaux

Finalité :

Favoriser les échanges pour une gestion collective d'un bien commun.

Responsabilité/autonomie :

Les échanges avec des partenaires multiples placent le technicien dans une posture de représentation de la structure d'appartenance et de ses valeurs. Dès lors, il agit au nom de cette structure, il est non seulement responsable des informations qu'il communique mais il doit aussi porter et défendre ces valeurs. Il exerce ses missions sous l'autorité de son supérieur hiérarchique.

Environnement de travail :

La réussite d'une politique environnementale, à quelque niveau que ce soit de l'action, repose, pour une large part, sur les relations et les échanges que les acteurs entretiennent entre eux, en interne et en externe. En interne, il s'agit de favoriser une vision partagée et de garantir la cohérence des actions. En externe, à ces mêmes objectifs, s'ajoute la prise en compte d'un intérêt général commun.

A l'interne, le salarié travaille dans le cadre d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association. Dans ce cadre, il est amené à communiquer, pour la réalisation de son travail, avec son supérieur hiérarchique et les autres salariés. De nombreux travaux s'effectuant dans le cadre d'un chantier, une bonne communication avec ses pairs et les responsables est une garantie de bonne exécution. Il est amené alors à échanger des informations (par écrit ou par oral) sur les modes opératoires, sur l'avancement de ses activités ou pour assurer une bonne articulation et cohérence entre les opérations réalisées par l'équipe de travail. Le salarié peut être amené à encadrer le travail d'ouvriers, de stagiaires ou d'apprentis. Il aura le souci en permanence de communiquer des informations aux personnes pour faciliter une bonne compréhension des activités, des consignes de travail et du sens du travail.

A l'externe, au sein des territoires, il est en relation avec les collectivités locales, les partenaires, les usagers des espaces (chasseurs, touristes, randonneurs, agriculteurs...) et les populations locales. Le technicien peut participer à des débats publics, des réunions d'information et de concertation entre usagers, des comités de pilotage techniques en vue de construire des actions collectives. Il est amené à expliquer les interventions techniques qu'il réalise. Fréquemment, il accueille du public, il a alors un rôle de prévention et de sensibilisation.

Lors des échanges réguliers avec ses collègues et les réseaux d'acteurs, le (ou la) technicien(ne) développe son expertise (mutualisation de démarches, de méthodes, d'outils...), communique sa technicité et contribue à un enrichissement collectif.

Indicateurs de réussite :

Degré de satisfaction des interlocuteurs

Respect des codes de communication

Clarté de la communication

Qualité de l'écoute

Pertinence, qualité et fiabilité des informations consignées ou restituées

Qualité et lisibilité des productions

Respect par les interlocuteurs des consignes et conseils donnés

Savoir-faire	
<p>Ecouter l'autre Restituer une information hiérarchisée et structurée Créer et utiliser des supports de communication Présenter (et exposer) un projet Argumenter et convaincre Donner des points de vue, des conseils, des suggestions Solliciter des avis</p> <p>Présenter à l'équipe de travail les actions à réaliser Rendre compte de ses activités et de ses résultats Participer à la vie sociale et au fonctionnement de la structure Représenter sa structure dans les réunions externes Promouvoir les actions et la structure</p> <p>Accueillir les publics Présenter ses activités et le contexte dans lequel elles s'inscrivent Informers les publics des règles à respecter, des précautions à prendre. Se concerter avec ses homologues Contribuer à la circulation de l'information au sein de réseaux Participer à des formations Contribuer à la signalétique du site</p>	
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Participer à des analyses de pratique professionnelle Partager des outils des démarches et des méthodes Echanger des productions dans le cadre de réseaux Concevoir des supports de promotion : panneaux, brochures, livres, site internet... Faciliter l'émergence de projets environnementaux Animer des réunions, des débats publics</p>	<p>Respecter les codes de la communication sociale Etre à l'aise avec des interlocuteurs variés S'intégrer à une équipe, à un réseau, à un territoire Respecter les engagements collectifs Etre attentif aux objectifs de communication à atteindre Etre persuasif et convaincant S'adapter en permanence aux différentes situations, personnes et projets Etre à l'écoute de son entourage Faire preuve de diplomatie Respecter les partenaires Faire preuve de réactivité pour gérer les problèmes et les événements qui se présentent</p>

2. Organisation du travail dans une logique de chantier

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none">➤ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du chantier➤ Organisation du travail et encadrement de l'équipe➤ Vérification des dispositifs de sécurité, du respect de la réglementation et des normes d'hygiène et sécurité➤ Suivi et enregistrement des travaux
Finalité : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe.	
Responsabilité /autonomie : Il est responsable de la bonne exécution des travaux qui lui sont confiés. Il est amené à coordonner une équipe de travail de taille restreinte. Il organise son activité et celles de son équipe dans le respect des consignes données par son supérieur et/ou du cahier des charges . Dans le cas de chantiers nécessitant plusieurs équipes, il se coordonne avec les autres équipes. Le (ou la) technicien(ne) est responsable du règlement en vigueur concernant sa sécurité, la sécurité des personnes qu'il encadre (bénévoles, chantiers d'insertion, stagiaires ou personnes travaillant dans la structure) et la sécurité des lieux. Sous la responsabilité de son supérieur, il est chargé de respecter et de faire respecter le droit du travail.	
Environnement de travail : Le salarié travaille dans le cadre d'une entreprise, d'une collectivité territoriale, d'une association... Il exerce son activité sous l'autorité de son supérieur hiérarchique. La délimitation des fonctions exercées par le salarié dépend du type de structure (entreprise, collectivité, association...), de sa taille, du type d'activité, de son niveau de mécanisation... Le salarié travaille seul ou en équipe restreinte. Quand il a la responsabilité d'une équipe de travail, il assure la transmission des objectifs et consignes aux personnels et coordonne ses activités avec celles de ses collègues pour contribuer à la réalisation du chantier. Sur le chantier, il doit faire preuve d'organisation pour enchaîner en cohérence les différentes activités, dans un souci d'efficacité, de rentabilité et de sécurité. Le travail étant le plus souvent assuré à l'extérieur, dans des espaces différents en fonction des chantiers à réaliser, le technicien doit tenir compte des aléas climatiques. La nature des milieux d'intervention étant très variable (aquatique, sec, montagnard), il convient d'adapter son organisation à la spécificité de chacun de ces milieux. Le travail en milieu isolé peut entraîner des risques spécifiques, notamment en termes de sécurité.	
Indicateurs de réussite Respect des procédures, des consignes, Respect de la législation et de la sécurité Efficacité de l'organisation du travail au regard des contraintes et des objectifs définis Qualité de finition du travail Respect du temps prévu et de la chronologie des opérations Ambiance de travail	

Savoir-faire	
<p>Repérer les contraintes et la configuration de l'espace de travail. Identifier les risques encourus et les prendre en compte dans l'organisation du travail Vérifier la mise en sécurité de la zone d'intervention et du matériel utilisé. Ordonner les activités suivant la logique des travaux et suivant la logique d'un travail en équipe (de la préparation à la reception) Organiser la répartition des tâches en fonction des objectifs et des compétences Lister les matériels, équipements, végétaux nécessaires au déroulement d'un chantier S'assurer du bon état des dispositifs et équipements de sécurité du matériel Evaluer les besoins en travail (temps de travaux et besoins en personnel et matériels) Définir et présenter le travail à l'équipe Donner des consignes de réalisation, des conseils et les règles de sécurité S'assurer du respect de la réglementation, des règles et normes de sécurité et de législation du travail Gérer les temps de travaux ou le temps de déroulement des activités Apporter une assistance technique aux stagiaires, personnes et personnels Identifier les dysfonctionnements dans le déroulé des activités Gérer les imprévus Assurer les ajustements nécessaires ou alerter le supérieur hiérarchique Suivre et contrôler l'avancement des chantiers ou des activités Tenir un carnet de bord des travaux (ou des activités)</p>	
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Programmer les différentes phases du travail sur le chantier Utiliser des logiciels de planification et/ou tableurs Anticiper les évolutions du chantier à long et moyen terme Assurer les régulations internes en cas de problèmes graves</p>	<p>Faire preuve de réactivité Etre attentif à la sécurité des lieux, des biens et des personnes Respecter les principes de prudence et de précaution Veiller en permanence au respect de la législation du travail Prendre en compte les conditions climatiques Faire preuve de rigueur, de méthode et de tact (dans le travail, le respect des consignes, le suivi du travail, le matériel) Etre à l'écoute des personnes et personnels encadrés</p>

3. Animation

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation et mise en œuvre d'actions d'animation (touristiques, sensibilisations, découvertes, démonstrations...) ➤ Organisation de séjours ➤ Mise en place d'événementiels sur le site ➤ Opérations de promotion
Finalité :	
Sensibiliser le public à l'environnement et à l'écologie.	
Responsabilité /autonomie :	
<p>Le (ou la) technicien(ne) met en œuvre de manière autonome des activités d'animation. Il a la responsabilité des individus et groupes qu'il encadre mais il exerce ses missions sous l'autorité de son supérieur hiérarchique. Lorsqu'il intervient dans une situation d'animation, il se positionne comme un spécialiste de l'environnement, il doit garantir l'application des règles de sécurité et de la législation en vigueur relatives à l'accueil d'un groupe (enfants et/ou adultes). Il doit assurer la sécurisation des lieux d'animation. Dans le cas d'un séjour, il est nécessaire que les hébergements de la structure soient agréés et conformes aux normes en vigueur.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Le (ou la) technicien(ne) a pour mission de sensibiliser les publics à l'environnement en mettant en œuvre des activités d'animations. Il ou elle s'adresse à des groupes constitués ou à des individus isolés.</p> <p>L'animation en matière d'environnement vise la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives. Ainsi, elle contribue à faire évoluer les pratiques sociales et de consommation de chacun.</p> <p>L'animation à l'environnement s'appuie sur les richesses et la fragilité de l'environnement en utilisant des techniques et des situations variées qui font appel à diverses approches (sensibles, ludiques, sensorielles, scientifiques...). C'est la connaissance technique et scientifique du technicien qui lui confère la légitimité dans l'exercice des missions d'animation. En outre, il doit disposer d'une grande créativité pour proposer des modalités d'animation appropriées aux publics et aux contextes locaux (animation autour d'un espace, de ressources et de richesses naturelles ou en lien avec une thématique environnementale).</p> <p>Les animations proposées sont d'une grande diversité : activités de découverte, création d'ateliers sur l'environnement, sorties guidées et commentées, lecture de paysage... Pour réaliser ces animations le technicien dispose de supports existants diffusés par les réseaux : mallettes, jeux, fiches... Il mobilise des techniques d'animation de groupe.</p> <p>Le technicien se garantit d'une organisation logistique rigoureuse lui permettant d'assurer une bonne gestion de son groupe et de son animation.</p> <p>Les interventions se programment généralement dans le cadre de demi-journées ou de journées dans la structure ou hors du cadre de travail habituel et avec la nature comme support.</p> <p>Le travail peut être assuré les dimanches et jours fériés, il est particulièrement intense dans les périodes de disponibilité des publics (périodes de vacances). Des sorties peuvent également se réaliser la nuit.</p> <p>Le technicien est amené, à concevoir parfois, à organiser et à mettre en œuvre des événements à caractère promotionnel, de démonstration, ou ludique sur le site de la structure ou dans le cadre du territoire.</p> <p>Le travail nécessite des déplacements fréquents, le permis de transport est souvent exigé lors du recrutement.</p> <p>Des diplômes et qualifications complémentaires sont souvent exigés lors des recrutements : BAFA, BAFD, permis de transport de groupe.</p>	

<p>Indicateurs de réussite</p> <p>Atteinte des objectifs d'animation Respect du temps Nombre d'animations conduites Pertinence et variétés des supports mobilisés Degré de satisfaction des publics</p>	
<p>Savoir-faire</p>	
<p>Identifier et analyser les attentes des publics Concevoir et organiser un programme d'activités adaptées aux différents publics Concevoir et réaliser des animations adaptées aux différents publics (sorties guidées, nocturnes, randonnées, ateliers sur l'environnement, activités ludiques, artistiques ou manuelles sur l'environnement, découverte du milieu naturel...) Assurer la logistique de l'animation Organiser des manifestations et des évènements sur le site Vulgariser des connaissances scientifiques et techniques Utiliser des techniques et des outils d'animation adaptés Accueillir et informer le public Accompagner des groupes Gérer le temps Identifier les risques encourus lors de la réalisation du travail Pratiquer les gestes de premiers secours Evaluer les animations mises en œuvre</p>	
<p>Savoir-faire consolidés par l'expérience</p>	<p>Comportements professionnels</p>
<p>Coordonner une équipe d'animation Intervenir dans des colloques, forums, débats Créer des supports d'animation diffusables</p>	<p>Faire preuve d'initiative, d'inventivité, de créativité et de réactivité Savoir respecter le temps S'adapter en permanence aux différentes situations, publics et projets Adapter son message pour le rendre intelligible par les différents publics Captiver son auditoire et transmettre sa passion Etre attentif aux autres Etre disponible Avoir le sens du contact et des qualités relationnelles Travailler en équipe Etre résistant mentalement</p>

4. Veille environnementale et travaux de génie écologique

<p>Situations professionnelles significatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance, observation de l'état du milieu (mesures, prélèvements, enregistrement de données) ➤ Suivi des populations et des habitats ➤ Réalisation de travaux de réhabilitation et de restauration de la faune et de la flore ➤ Réalisation de travaux d'aménagements ➤ Réalisation de travaux d'entretien et de protection de milieux naturels
<p>Finalité : Assurer la pérennité, l'équilibre des écosystèmes et le maintien de la biodiversité.</p>	
<p>Responsabilité /autonomie : Le salarié assure la réalisation technique du chantier sur la base des consignes de son supérieur hiérarchique dans un souci d'efficacité et de sécurité. Il doit respecter et faire respecter les protocoles établis, les cahiers des charges. Il doit s'assurer du respect de la réglementation. Le salarié ne décide pas du moment et de la nature des interventions mais peut envisager des adaptations pour tenir compte de circonstances particulières ou d'imprévus. Il dispose d'une grande marge de manœuvre dans la réalisation technique du plan de travail confié par son supérieur. Il peut être seul pour effectuer les interventions ou encadrer une équipe de travail. Il a une mission d'observation et de surveillance de l'environnement ou de l'espace dans lequel il intervient. Il doit être attentif à toute évolution (dégradation, disparition d'une espèce ou au contraire prolifération, invasion...) et en faire part à son supérieur hiérarchique. S'il a une mission de police de la nature, il est commissionné et assermenté, il est placé sous l'autorité du préfet.</p>	
<p>Environnement de travail : Son travail s'inscrit dans une gestion environnementale globale assurant la préservation et la restauration des écosystèmes (espèces animales, végétales et espaces). Le champ d'intervention des emplois est large : gestion durable des ressources (faune, flore, habitat, eau, sol...), gestion différenciée et gestion écologique des espaces, prévention des risques naturels et des pollutions, surveillance des milieux, gestion paysagère des espaces ruraux... L'action du technicien se déploie principalement dans des espaces sensibles, remarquables et banals et dans des secteurs ruraux. En fonction des milieux (humides, continentaux, montagne...), il réalise des opérations spécifiques et met en œuvre des techniques adaptées. Il peut être amené à travailler sur le vivant (espèces animales et végétales), sur des opérations d'aménagement, de réalisation d'ouvrages ... En fonction des structures, le travail peut être très spécialisé ou au contraire nécessiter une plus grande polyvalence (travail du bois, maçonnerie...) Il assure, le plus souvent des activités de plein air soumises aux aléas climatiques et à la saisonnalité et travaille en équipe restreinte, voire seul. Il couvre généralement plusieurs sites, ce qui nécessite des déplacements fréquents et l'exigence d'un permis de transport. Le travail peut se dérouler de nuit et en fin de semaine. Il est amené à utiliser divers outils (débroussailleuse, tronçonneuse, instrument de mesure, et petits instruments spécialisés...). Le salarié doit respecter les règles de sécurité et la législation en vigueur.</p>	
<p>Indicateurs de réussite Qualité de la réalisation des actions ou interventions Précision des gestes Absence de dégradations Respect des consignes Pertinence des techniques par rapport aux spécificités des milieux (espaces, espèces) Respect de la biodiversité Précision des mesures, prélèvements, enregistrements Pertinence des observations sur l'évolution des milieux</p>	

Savoir-faire	
<p>Se repérer dans l'espace Réaliser des opérations de surveillance des milieux : effectuer des tournées d'observation Repérer et relever les dégradations Repérer une situation critique Localiser les espèces animale et végétale et les habitats Réaliser des opérations sur la faune : Identifier les espèces du territoire Assurer des opérations de suivi et de régulation de la faune : comptages, prélèvements, mesures Réaliser des travaux d'aménagement pour la faune : passage à gibier, frayères, nichoirs, garennes artificielles, passe à poissons, caches piscicoles, zones tampons, zones de refuges de la faune, zone de compensation écologique etc. Réaliser des opérations sur les végétaux Identifier les espèces du territoire Opérations classiques : petit abattage, taille, élagage, plantations, débroussaillage, fauchage, gyrobroyage, brûlage dirigé, fauche, mise en défends, tri, enlèvement et compostage des déchets verts Opérations plus spécifiques sur des milieux particuliers : pelouses calcaires, roselières, tourbières, lits de rivière, coupures vertes... Réaliser des opérations d'aménagement et d'entretien des espaces : création et balisage de sentiers de randonnées, aménagement du sol (étrépage, terrassement...), entretien des voies de circulation internes au site, travaux de petite maçonnerie utilisant les matériaux naturels disponibles ou des matériaux artificiels (ganivelles, murets de pierres sèches...), installation et réparation des équipements, petits ouvrages (mobilier, clôtures bois...) Faire respecter la réglementation Constater les dégradations et les infractions Dresser des procès verbaux (si assermenté) Pratiquer les gestes de premiers secours</p>	
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Rechercher des solutions techniques à partir des observations Suggérer des interventions techniques adaptées aux problèmes posés Diagnostiquer l'état d'une population ou d'un milieu et évaluer les dommages et dégradations Identifier de nouvelles espèces animales et végétales et les habitats</p>	<p>Se maintenir en bonne condition physique Veiller à la précision et au soin des gestes Appliquer constamment les principes de précaution Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Faire preuve de rigueur et de précision dans les contrôles, mesures et comptages Avoir le sens de l'observation Prendre le temps de l'observation Etre curieux Etre patient et disponible Auto-évaluer les résultats de son travail Respecter les procédures S'adapter à des milieux et des problématiques variés</p>

5. Utilisation et entretien courant des matériels et équipements

<p>Situations professionnelles significatives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux ➤ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils ➤ Vérification des équipements de sécurité et application des règles de sécurité
<p>Finalité : Optimiser les travaux prescrits dans le respect de la fragilité et de la spécificité des sites.</p>	
<p>Responsabilité /autonomie : En préalable à toute utilisation d'engins et matériels, le salarié doit évaluer les facteurs de risques générés par leur conduite et leur utilisation et respecter les règles de sécurité. Il possède un degré d'autonomie important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Cette autonomie est principalement liée à ses compétences dans le domaine de la mécanique mais aussi à des situations de travail où il peut fréquemment se retrouver seul et isolé. Il veille à sa propre sécurité, à celle des personnes travaillant avec lui ainsi qu'à celle des biens, équipements et installations présents sur le chantier. Il veille à ne pas mettre en danger des personnes extérieures au chantier. Il a la responsabilité du contrôle et de l'entretien quotidien des engins et/ou matériels et peut être amené à assurer leur maintenance de premier niveau. Des qualifications complémentaires sont nécessaires pour la conduite de certains matériels : CACES...</p>	
<p>Environnement de travail : L'utilisation d'engins et matériels comporte des risques et peut mettre en danger les biens et les personnes. Le salarié conduit généralement l'engin seul mais il évolue au sein d'une équipe. Le travail en milieu isolé accentue ces risques. La nature des milieux d'intervention étant très variable : aquatique, sec, montagnard..., il convient d'adapter son comportement aux risques spécifiques à chacun de ces milieux. Selon les besoins de la structure et les exigences du chantier, après avoir obtenu l'autorisation de conduite, le salarié conduit et/ou utilise les engins suivants : - mini-tracteur avec des outils portés ou semi portés - mini-chargeur Il doit pouvoir utiliser en sécurité les matériels électroportatifs les plus courants (perceuse, visseuse, ponceuse...), des outils spécifiques de comptage, de radio-pistage... Il peut être amené à travailler à l'atelier où il assure le contrôle et/ou la maintenance de 1er niveau des matériels et/ou engins utilisés.</p>	
<p>Indicateurs de réussite Pertinence du choix des outils et matériels utilisés par rapport à la fragilité du milieu et à la nature de l'activité Utilisation des carburants et lubrifiants appropriés Adaptation du régime du moteur de l'engin et de la vitesse d'avancement Etat de fonctionnement du matériel et des engins Usages des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protection réglementaires Régularité du travail, respect du temps. Respect de la sécurité, des consignes d'utilisation des matériels, du code de la route...</p>	

Savoir-faire	
<p>Charger et décharger le matériel en sécurité</p> <p>Vérifier au quotidien l'état de fonctionnement du matériel et des dispositifs de sécurité</p> <p>Atteler le matériel (mise en place de la prise de force, vérification des protections et branchements électriques et hydrauliques)</p> <p>Conduire un mini tracteur avec des outils portés ou semi portés (benne, rotavator, gyrobroyeur)</p> <p>Utiliser un mini-chargeur : charger de la terre ou des matériaux, étreper, niveler,</p> <p>Utiliser une mini-chargeuse-pelleteuse</p> <p>Assurer la mise en sécurité des personnes, des matériels et des installations</p> <p>Préparer les mélanges nécessaires au fonctionnement des moteurs thermiques</p> <p>Assurer au quotidien la maintenance de premier niveau</p>	
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Manier les engins avec habileté et sûreté dans les situations difficiles</p> <p>Apprécier la globalité du chantier pour adapter son intervention</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et /ou réparer en autonomie</p> <p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements (au bruit, à la vue...)</p>	<p>Respecter la fragilité des milieux</p> <p>Etre conscient du coût et de la fragilité du matériel</p> <p>Etre rigoureux dans les vérifications, les contrôles, l'entretien et l'usage du matériel et le respect des consignes</p> <p>Etre méthodique dans le travail demandé</p> <p>Assurer une vigilance permanente des règles de sécurité et de prévention des risques professionnels</p> <p>Appliquer constamment les principes de prudence, d'ergonomie, de respect des autres</p>